



ASSURANCE
PRÉVENTION
Les assureurs se mobilisent

2001 - 2021 : 20 ans de partenariat

Piste d'éducation routière

assurance-prevention.fr/crs



La piste en détail



Depuis 2001, les assureurs, regroupés au sein de l'association Assurance Prévention, sont partenaires du ministère de l'Intérieur pour proposer cette action de terrain, au plus près des besoins locaux.

▶ OBJECTIFS

Cette opération de sensibilisation se déroule dans le cadre de l'action permanente des CRS et des assureurs en faveur de la sécurité et de l'éducation routières et tient compte du grand intérêt des jeunes pour les deux-roues motorisés. Elle permet :

- L'initiation sécurisée d'adolescents (14 ans et +) et d'adultes aux gestes élémentaires de la conduite d'un deux-roues motorisé,
- La prise de conscience des risques et des dangers de la route.

Chaque année, la piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention se déplace dans une vingtaine de villes et accueille au total près de 10 000 personnes, dont 9 000 scolaires.

▶ TERRAIN

Les participants évoluent sur une surface goudronnée et dépourvue d'obstacle, à l'intérieur d'une piste fermée, sécurisée par des barrières de protection et des boudins gonflables et animée par des moniteurs motocyclistes CRS.

▶ PARTENAIRES MOTOCISTES

Chaque participant, obligatoirement vêtu de pantalon long et de chaussures fermées, est équipé de blouson, casque et gants. Il peut alors conduire un deux-roues motorisé, parmi la vingtaine de motocyclettes ou cyclomoteurs mis à disposition par les importateurs et constructeurs partenaires (Derbi, Honda, Kawasaki, KTM, Orca, Peugeot, Piaggio, Rieju, Suzuki, Yamaha).

▶ DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Cette sensibilisation à une conduite responsable d'un deux-roues motorisé se déroule en deux parties : une partie théorique et une partie pratique organisée en 5 ateliers.

Partie théorique

une séance interactive autour des thèmes suivants :

- le Code de la route, la sécurité routière, les permis, l'assurance, les équipements (casque et gants homologués, blouson et chaussures adéquats),
- la prise de conscience des dangers de la route et leurs conséquences,
- une sensibilisation au partage de la route,
- les effets de la drogue et de l'alcool sur les conducteurs.

Les participants peuvent prolonger cet apprentissage théorique sur www.conduire-scooter-moto.fr, un site créé par l'association Assurance Prévention.



Partie pratique

- **Atelier 1**
simulateur de conduite fixe (home trainer)
- **Atelier 2**
circulation en moto en double commande
- **Atelier 3**
circulation en solo encadrée par des moniteurs
- **Atelier 4**
conduite à tenir en cas d'accident
- **Atelier 5**
simulation d'un choc sur casque à 30 km/h



Atelier 1

Découverte des commandes, des gestes élémentaires à la conduite d'un deux-roues



Atelier 2

Initiation à la conduite sur moto équipée de double commande avec un moniteur CRS en passager sécurisant les premiers tours de roues



Atelier 3

Circulation en solo et maîtrise de son véhicule dans le respect des autres usagers, de la signalisation routière et des consignes de sécurité des moniteurs CRS



Atelier 4

Conduite à tenir en cas d'accident



Atelier 5

Simulation d'un choc à 30 km/h entre un casque et un objet fixe

Le parrain de la piste

La piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention est parrainée par Christophe Guyot, ancien vainqueur des 24H du Mans.

Team manager de l'équipe du GMT94, c'est un acteur reconnu de la formation et de l'éducation des jeunes à une conduite responsable.



À prévoir par l'organisateur

- ▶ un emplacement visible et fréquenté, d'une surface idéale adaptable de 50X50m, goudronnée, sans obstacle, accessible en hauteur et adaptée au gabarit de véhicules poids lourds
- ▶ 100 barrières de sécurité
- ▶ 1 point EDF 220 v - 32 A ou 2x16A
- ▶ 1 point d'eau
- ▶ 1 sac de plâtre de 40 kg
- ▶ un gardiennage de nuit par maître chien en point fixe pour la sécurité du matériel et des véhicules (horaires à définir avec le responsable)
- ▶ un accès à des blocs sanitaires
- ▶ une sécurisation matérielle du site
- ▶ prévoir une autorisation de droits à l'image valide pour chaque élève mineur, couvrant la durée totale de l'opération sur la commune.

La piste est mise à disposition gratuitement.

Des mesures sanitaires strictes sont appliquées afin de garantir la sécurité des participants et des moniteurs : groupes restreints, fourniture et port du masque pour chaque participant et chaque moniteur, distanciation physique, désinfection régulière du matériel, utilisation de sous-gants et charlottes à usage unique, distributeur de gel hydro-alcoolique.



ASSURANCE
PRÉVENTION
Les assureurs se mobilisent

2001 - 2021 : 20 ans de partenariat

Pour plus d'informations :

Christophe Ecollan Tel : 07 82 02 96 17,
Pascal Sanchez Tel : 06 07 18 84 20.
mail : pistecrs@gmail.com

Pour organiser la venue de la piste, merci d'adresser votre demande au plus tard le 1^{er} septembre de l'année précédant la date souhaitée au :

Ministère de l'Intérieur,
Direction Centrale des CRS
À l'attention de Madame la Directrice centrale
Piste d'éducation routière CRS/Assurance Prévention
Place Beauvau 75800 Paris cedex 08

com-dccrs@interieur.gouv.fr